



## Point no 7 de l'ordre du jour

# Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la création d'une maison des jeunes impliquant l'engagement de 1.4 EPT pour l'animation jeunesse.

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères générales,  
Messieurs les Conseillers généraux,

## 1. Contexte général

Le Service de l'enfance de la Commune de Milvignes (ci-après SEnf) chapeaute les accueils extrascolaires et développe diverses actions destinées aux enfants et aux jeunes (0 à 20 ans). Si les enfants en bas âge disposent déjà de passablement de prestations (accueil pré et parascolaires, terrains de jeu, école obligatoire, activités associatives, ateliers), les adolescents et jeunes adultes disposent de moins d'espaces publics spécifiques. Ils sont même soumis à beaucoup de restrictions (notamment la mise à ban de nombreux terrains, absence d'endroit où se retrouver, ...). Ils deviennent donc un public-cible pour le SEnf dans le développement de ses actions favorables à l'enfance et la jeunesse de la Commune.

## 2. Animation jeunesse

### A. Genèse

Suite à des plaintes récurrentes des citoyens à l'encontre de certains jeunes fréquentant notamment la cour et le terrain de football du Collège des Vernes, le Conseil communal a demandé au SEnf de proposer un projet pour tenter de remédier à la problématique au printemps 2022. Un rapport a été présenté au Conseil communal pour introduire une animation socio-culturelle à Milvignes. Le projet a été accepté au Conseil général le 15 septembre 2022. Le 10 novembre 2022, le mandat a été attribué à deux animateurs pour un projet pilote s'étendant jusqu'à fin juillet 2023. L'objectif de cette première phase était d'évaluer les besoins et créer un premier lien avec les jeunes.

### B. Bilan intermédiaire

Avec l'arrivée progressive des beaux jours, les interventions sur le terrain se sont intensifiées. Malgré le fait que les animations n'aient démarré que depuis fin janvier 2023, et timidement à cause d'une météo maussade, il est déjà possible de tirer les premiers constats :

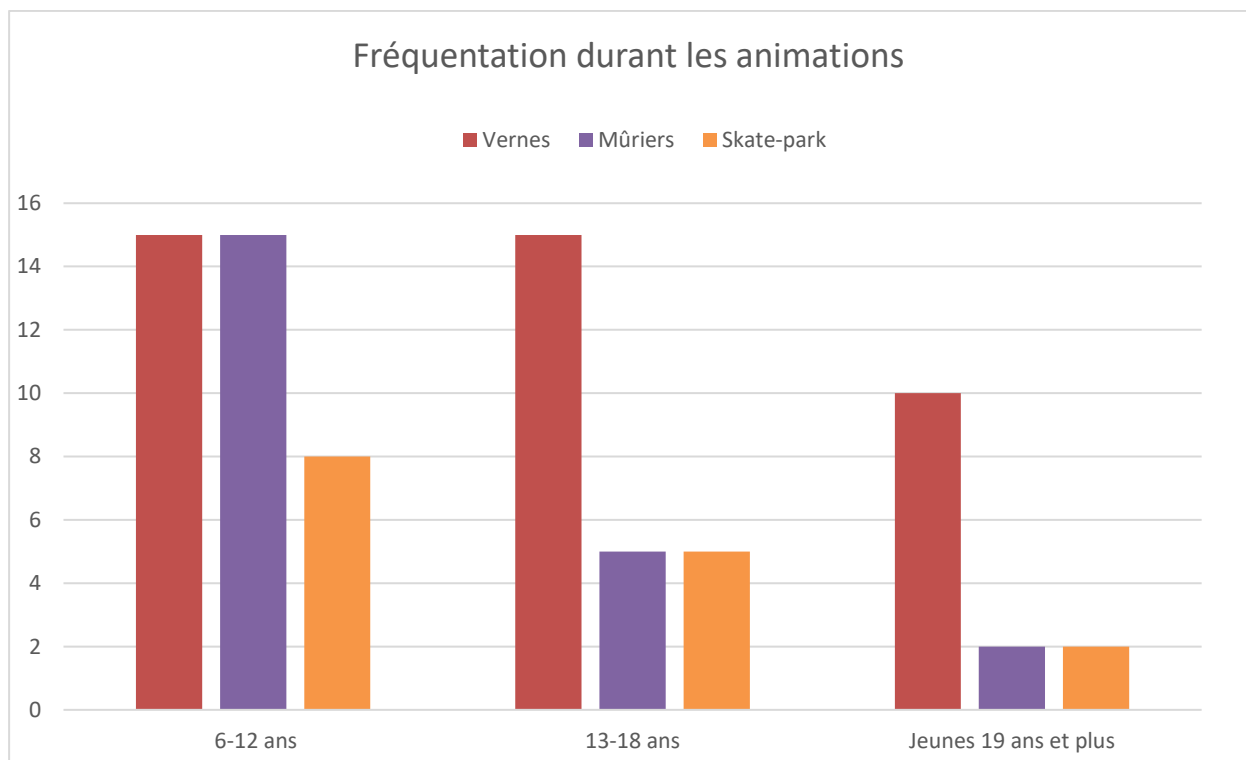
- Le projet correspond à un **besoin** des jeunes. Ils le verbalisent ouvertement. Cette satisfaction est également exprimée par les parents.
- L'animation hors murs permet d'atteindre un **panel d'enfants et de jeunes adultes** d'âge très variables (entre 5 et 25 ans).
- Le **sport**, notamment le football, permet d'entrer plus facilement en contact avec les jeunes. Toutefois, de cette manière, on atteint presque exclusivement les garçons.

- Les **rituels et partages** autour d'un goûter sont appréciés et permettent d'ouvrir les échanges et le dialogue. Les gâteaux préparés maison sont une source de reconnaissance de la part des jeunes.
- Un **lien** s'est facilement et rapidement créé entre les animateurs et les jeunes du Collège des Vernes. S'ils ont été distants et méfiants lors des premiers contacts, les appréhensions ont rapidement pu être levées.
- La **collaboration** au sein de la Commune fonctionne bien, notamment avec la sécurité publique, la conciergerie, la voirie et le responsable des rives.

Au collège des Vernes, une fréquentation parfois intense de 30 à 50 jeunes, dont beaucoup de passionnés de football, a été observée.

Le lieu montre ses limites en termes d'accueil, mais il pourrait être envisagé différentes solutions pour rendre le lieu plus adapté à sa fréquentation. Il n'est pas facile de cohabiter avec les plus jeunes, car il n'y a qu'un seul terrain. Les animateurs ont acheté des buts supplémentaires qui sont mis à disposition. Le skate-park et la place de sport des Mûriers sont également d'autres lieux de rencontre.

Au travers des animations, les jeunes rapportent des difficultés avec le voisinage, le fait qu'ils ne peuvent pas rester plus tard pour jouer au football ou faire du skate.



### C. Points d'attention pour la pérennisation de l'animation

Trouver des personnes compétentes pour un tel projet n'a pas été aisé aussi de par la volonté d'engager un binôme mixte afin que les filles puissent également s'identifier au projet et favoriser les échanges et le dialogue. Il est en effet avéré que la présence féminine permet d'apaiser les tensions dans les groupes masculins.

La réussite d'un tel projet est intimement liée à la personnalité et l'investissement des animateurs. Les animateurs compétents, investis et disponibles sont actuellement une denrée très rare. L'animateur socio-culturel engagé par la commune, s'est investi très sérieusement dans le projet

dès sa conception et s'avère extrêmement compétent sur le terrain. Toutefois, il a été très difficile de trouver son binôme. Après deux échecs consécutifs, il a été possible d'engager une jeune fille qui donne entière satisfaction. Toutefois, la précarité du poste fait peser le risque qu'elle ne poursuive pas après l'été 2023.

En outre, l'animation jeunesse se construit autour du lien. Une certaine stabilité des animateurs est requise pour que la relation puisse se bâtir et se renforcer et que des projets durables puissent émerger. Par conséquent, il faut pouvoir offrir des conditions-cadres suffisamment attractives pour le personnel engagé.

#### **D. Collaboration avec la commune de Boudry**

La collaboration étroite avec la commune de Boudry, qui a repris le projet sur son territoire, permet de faire bénéficier aux jeunes d'une offre étendue. En effet, une grande partie des participants aux activités sont les écoliers de Longueville qui habitent sur les communes de Milvignes et Boudry et ont l'habitude de se déplacer entre les villages de Colombier, Bôle, Boudry et Auvernier. Les animateurs font toujours un bref tour à Bôle, mais concentrent leurs activités à Colombier et, lors de l'arrivée des chaleurs, se rendront sur les rives d'Auvernier notamment.

La collaboration avec Boudry permet également de mutualiser les ressources, notamment dans l'achat de matériel, la communication, etc.

Lors des vacances de Pâques, quotidiennement, une dizaine de jeunes de Milvignes s'est rendue aux activités organisées à Boudry. Ils avaient connaissance des activités au travers des contacts directs avec les animateurs les semaines précédentes et via les réseaux sociaux. Des enfants de Boudry avaient également participé aux activités ouvertes (sans limites d'inscription) de Milvignes en vacances. Les enfants ayant participé aux activités durant les deux semaines étaient extrêmement satisfaits et contents.

#### **E. Perspectives**

L'animation hors murs permet d'accéder à de très nombreux citoyens : familles, parents, jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes de tous les horizons sociaux. Le travail hors murs est un chemin où les animateurs vont **vers les gens**. Cela permet de rencontrer des personnes parfois méfiantes des institutions ou qui peinent à sortir de leur quartier (méconnaissance, manque de ressources, etc.).

L'animation hors murs permet d'atteindre un public-cible difficile d'accès : les adolescents et jeunes adultes en **rupture sociale**. Après une première phase de création de lien de confiance, l'objectif est de progressivement pouvoir proposer des activités spécifiques à ces jeunes pour qu'ils reprennent confiance en eux.

### 3. Maison des jeunes

#### A. Contexte historique

Dans la convention de fusion de nos trois villages, il avait été décidé de mettre en place une structure de rencontre destinée aux jeunes et aux aînés à partir de 2014. Cette prestation devait engager des dépenses d'investissements de 20'000.-, ainsi que des dépenses de fonctionnement de CHF 70'000.- En novembre 2018, une motion avait été déposée par votre Autorité. La réponse du Conseil communal parle notamment d'une maison de la jeunesse intégrée à un bâtiment communal regroupant tous les acteurs de l'enfance. Il avait été pensé de mettre une maison des jeunes aux Mûriers 2. Quand le Conseil communal actuel a repris le dossier des Mûriers, il ne lui est pas paru opportun d'y ajouter un espace « maison des jeunes ». Il lui semblait peu judicieux de mélanger les très jeunes enfants de la Citrouille, les enfants du parascolaire et les adolescents. C'est pourquoi il a réfléchi à divers endroits tels que l'actuelle Citrouille quand celle-ci aurait déménagé ou l'ancienne buanderie de l'arsenal (rue Basse 1). N'ayant pas de lieu immédiatement utilisable et devant une certaine urgence des besoins constatée au printemps 2022, le Conseil communal a proposé à votre Autorité la solution des éducateurs de rue. Cette solution est positive, mais pas suffisante.

#### B. Stratégie

Une maison des jeunes répond à un besoin des jeunes de notre commune. Lors du tournoi de PS5 et babyfoot durant l'édition de Milvignes en vacances à Pâques 2023, qui s'est déroulé dans le local des jeunes de La BARC à la cure de Colombier, il était palpable que les adolescents ont apprécié pouvoir se retrouver dans un local aménagé pour eux.

Il faut souligner qu'une maison des jeunes s'adresse aux adolescents de Longueville et, a priori, qui font confiance aux institutions et donc bien intégrés. En effet, le mouvement est inverse à celui de l'animation hors murs. Ici, c'est le jeune qui va vers la maison des jeunes.

L'animation hors murs s'adresse aux adolescents mais également aux jeunes plus âgés. Elle touche aussi des jeunes en rupture, déscolarisés et moins enclin à se déplacer. Cet élément est crucial, car il explique pourquoi la maison des jeunes et l'animation jeunesse devraient coexister.

Chaque offre apporte ses avantages et inconvénients. Voici les principaux :

<b>Les + d'une maison des jeunes</b>	<b>Les + de l'animation hors murs</b>
Point de référence et horaires fixes	Les animateurs vont vers les jeunes. Accès aux jeunes en rupture sociale ou méfiants.
Les activités ont lieu par tous les temps	Activités autour du sport et de la culture.
Un programme fixe peut être mis en place	Accès à des groupes plus étendus (plus jeunes et plus âgés)
Possibilité de proposer un programme spécifique pour les filles	Possibilité de proposer des projets « sur mesures » aux jeunes en rupture sociale.
Possibilité d'organiser des ateliers thématiques (ex. : créer son CV)	Dialogue avec la population (rencontres directes lors des animations et échanges avec les familles et les jeunes)
Possibilité d'avoir des entretiens individuels avec des jeunes dans un espace adapté	Collaboration avec les autres services de la Commune, notamment la sécurité publique, la voirie et la conciergerie (ex. : gestion des déchets, prise en charge des petits délits...).

<b>Les - d'une maison des jeunes</b>	<b>Les - de l'animation hors murs</b>
Attrait pour un panel d'âge réduit (11-15 ans)	Les activités sont annulées en cas de mauvais temps. En hiver, presque impossible, les jeunes ne sont pas dans les rues.
Le jeune va vers la structure. Difficile d'attirer les jeunes en rupture sociale ou précarisés.	Difficulté à intéresser les filles.

## C. Projet

### Local

Pour qu'une maison des jeunes puisse exister, il lui faut un bâtiment que la commune n'a pas encore. Mais les étoiles se sont peut-être alignées lorsque la Fondation en faveur des personnes âgées de Colombier s'est approchée du Conseil communal pour proposer de reprendre le centre des loisirs. Le bâtiment est idéalement placé, il offre des espaces suffisants et des possibilités de mélange de générations. Il permet d'avoir deux espaces distincts ce qui est aussi un plus. Les membres de la fondation sont enthousiasmés à l'idée que ce bâtiment permette à une large part de la population de pouvoir se côtoyer et vivre –osons rêver– de beaux moments ensemble.

### Prestations

#### Accueil libre

La maison des jeunes propose principalement de l'accueil libre. Cela signifie que les jeunes se rendent et repartent à leur guise durant les horaires d'ouverture. Ils participent également librement aux activités proposées et peuvent préférer une autre activité disponible non guidée. Lors de chaque ouverture, les animatrices et animateurs veillent à maintenir un cadre sain et sécurisant. Les jeunes prennent place dans les locaux et disposent des différents espaces de rencontre et de jeux ; billard, baby-foot, ping-pong, lecture, console de jeux, ordinateur. La maison des jeunes dispose également d'un bar proposant des fruits et du sirop gratuitement.

À l'exception de certaines activités ponctuelles, l'accueil libre est accessible sans inscription préalable, ni contrainte de participation, à tous les jeunes dès la 8ème Harmos.

Durant les heures d'ouverture, l'équipe d'animation assure l'encadrement de la maison des jeunes. Elle est disponible pour conseiller et aider les jeunes lorsqu'ils rencontrent des difficultés liées à l'école, leur formation ou leur vie sociale, mais les soutiennent également pour l'organisation et la réalisation de leurs projets personnels et collectifs.

#### Activités spécifiques

En plus de l'accueil libre, l'équipe d'animation met en place des ateliers et des activités dans leurs locaux et parfois à l'extérieur, en adéquation avec les besoins et les envies exprimées par celles et ceux qui fréquentent la structure. Il peut s'agir d'ateliers sportifs, culturels, mais aussi d'aménagements d'espace et entretien.

L'équipe d'animation désire soutenir la jeunesse de la région et lui permettre de s'impliquer largement dans les divers projets mis en place. Il est important que les jeunes puissent prendre conscience de leurs capacités, en groupe ou individuellement, dans un cadre sécurisant. Ainsi, l'animation socioculturelle contribue à familiariser la jeunesse avec la participation à la vie sociale et avec la citoyenneté.

#### Idées de projets à proposer dans le cadre de la maison des jeunes : Pocket Job et parlement des jeunes

Le projet Pocket Job déjà réalisé à la Grande Béroche par exemple, vise les jeunes de 13 à 17 ans qui souhaitent gagner un peu d'argent de poche par eux-mêmes en rendant des petits services aux personnes qui en ont besoin.

Ce projet pourrait être chapeauté par le SENf qui y jouerait le rôle d'intermédiaire entre ces partenaires et s'assurerait que tous les aspects légaux en matière de droit du travail soient respectés. Les animatrices et animateurs feraient en sorte de poser un cadre sécurisant pour que la prestation se déroule au mieux. Ils promouvraient cette opportunité et aideraient à rédiger un petit CV.

Il est aussi possible d'imaginer la création d'un parlement des jeunes communal. Les jeunes pourraient bénéficier d'un véritable espace d'idées et de propositions afin de co-crée leur lieu de vie et de participer à la vie citoyenne.

### Horaires envisagés

Horaires semaines ordinaires	Nombre d'heures d'ouverture	Lieu
Mercredi 14.00-19.00	5	Maison des jeunes
Jeudi 16.00 – 19.00	3	Maison des jeunes
Vendredi 17.00 – 22.00	5	Maison des jeunes
Samedi 15.00 – 19.00	4	Animation hors murs

Pendant les vacances, un horaire et un programme spécial seront prévus : par exemple, une semaine aux relâches, deux semaines à Pâques, deux semaines en été et une semaine en automne.

Horaires pendant les vacances	Nombre d'heures d'ouverture	Lieu
Mardi 14.00 -18.00	4	Maison des jeunes
Mercredi 14.00 -18.00	4	Animation hors murs
Jeudi 16.00 – 20.00	4	Animation hors murs
Vendredi 16.00 – 22.00	6	Maison des jeunes

### D. EPT

Un tel projet demanderait deux fois 0.6 EPT, plus 0.2 EPT pour le responsable. Soit un total de 1.4 EPT. Pour l'équipe encadrante, il y a bien sûr la présence lors des heures d'ouverture du lieu, mais aussi des heures de préparation, de rencontres avec les autorités, etc.

Il est important de souligner que la réussite d'un tel projet va beaucoup dépendre des compétences et de l'investissement des animateurs. Par conséquent, les conditions-cadres de travail doivent être suffisamment attractives pour pouvoir attirer du personnel qualifié et prêt à s'investir sur du moyen terme.

En effet, par expérience dans les structures similaires, la stabilité du personnel est fondamentale pour la création du lien.

### E. Coûts

Objets	Montant
2 animateurs socio-culturels, 1.4 EPT ( y.c. charges sociales employeur)	CHF 132'000.-
Goûters (boisson et nourriture)	CHF 8'000.-
Communication	CHF 500.-
Informatique et licences	CHF 2'000.-
Location de l'immeuble	Si la maison des jeunes se trouve dans le centre des loisirs et n'utilise pas les locaux le week-end ceux-ci pourront toujours être mis à disposition de la population contre location ce qui n'occasionnerait pas de véritable manque à gagner.
Charges	À partager avec le club des loisirs.
Conciergerie	idem
<b>Total</b>	<b>CHF 142'500.-</b>

Objets pris dans le fond (voir ci-dessous)	Montant
Mobilier (aménagement 1 <sup>ère</sup> année de fonctionnement)	CHF 20'000.-
Matériel de sport et culture	CHF 10'000.-
Installation (1 <sup>ère</sup> année)	CHF 5'000.-
<b>Total à prendre sur le fond</b>	<b>CHF 35'000.-</b>

## **F. Fonds FOS**

Le village de Colombier a reçu un don anonyme sur un compte à la BCN il y a plus de 10 ans. Cette réserve qui s'élève actuellement à CHF 157'746.91 (bilan 2055003) doit être utilisée pour la jeunesse de Colombier selon les vœux de sa donatrice. Le Conseil communal propose qu'une partie de ce fond soit utilisé pour l'installation du wifi, acheter le mobilier nécessaire, le matériel et des jeux adéquats.

## **G. Conclusion**

Après quelques mois d'activités, l'animation jeunesse proposée à Milvignes porte déjà ses fruits. La sécurité publique n'a plus reçu de plainte de riverains au collège des Vernes et les concierges constatent une nette diminution des déchets. Le parascolaire constate aussi une différence dans ses interactions avec les jeunes présents.

La Commune de Boudry a mis au budget un montant de CHF 72'000.- pour l'animation hors murs en 2023. Si nos communes venaient à fusionner, l'animation hors murs de Boudry pourrait être chapeauté et coordonnée par le responsable de la maison des jeunes de Milvignes. S'il est important que les maisons des jeunes restent proches géographiquement des utilisateurs, il serait tout à fait possible de mutualiser certains frais à l'instar de ce qui se fait déjà depuis le début de cette année. Les activités et projets pourraient ainsi être cohérents pour toute la nouvelle commune de Basse-Areuse.

Le duo d'animateurs a su se faire accepter et il est maintenant attendu avec impatience. Il manque cependant un lieu protégé où les jeunes puissent se retrouver et être accompagnés avec bienveillance. Une maison des jeunes ainsi qu'une présence hors murs limitée, mais régulière, n'est pas un luxe, mais un investissement pour qu'un nombre le plus grand possible de futurs adultes se sentent écoutés, intégrés et entourés. Il y a une opportunité à saisir avec ce lieu qui nous est offert, celle de construire un lieu de partage attendu depuis longtemps par votre Autorité et une partie importante de la population. C'est avec fierté et confiance que le Conseil communal vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, d'accepter la création de 1,4 EPT afin de permettre la pérennisation d'une animation jeunesse et la réalisation d'une maison des jeunes.

Le Conseil communal

Colombier, le 28 avril 2023





# Le Conseil général de la Commune de Milvignes

## Arrêté relatif à la création d'une maison des jeunes à Milvignes impliquant l'engagement de 1.4 EPT pour l'animation jeunesse

Le Conseil général de la Commune de Milvignes,  
dans sa séance du 15 juin 2023,  
vu le rapport du Conseil communal du 28 avril 2023,  
vu la loi sur les communes (LCo) du 21 décembre 1964,  
vu le règlement général de Commune du 22 février 2018,  
vu la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,

### arrête :

<b>Ouverture d'une maison des jeunes</b>	<b>Article premier :</b> Le Conseil communal est chargé d'ouvrir une maison des jeunes.
<b>Autorisation d'engagement</b>	<b>Article 2 :</b> Le Conseil communal est autorisé à procéder à l'engagement de 1,4 équivalent plein temps pour l'animation jeunesse à Milvignes.
<b>Attributions du poste</b>	<b>Article 3 :</b> Les attributions de ce nouveau poste seront définies par un cahier des charges établi avant la mise au concours.
<b>Conditions d'engagement</b>	<b>Article 4 :</b> Les conditions d'engagement seront fixées par le Conseil communal.
<b>Engagement du fonds FOS</b>	<b>Article 5 :</b> Le Conseil communal est autorisé à prélever une partie du fond FOS pour l'installation du wifi, acheter le mobilier nécessaire, le matériel et des jeux adéquats.
<b>Exécution</b>	<b>Article 6 :</b> Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président :

Le secrétaire :

J.-M. Pessina

D. Etter

Colombier, 15 juin 2023



## Annexe : Information concernant le projet Milvignes en vacances

### A. Genèse du projet

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> appel à projets « Prévention et promotion de la santé », la Commune de Milvignes a déposé le 28 octobre 2021, auprès du Service cantonal de la santé publique, un projet intitulé « Milvignes en vacances ». Ce projet a été soutenu à hauteur de 5'000.- par ledit service le 19 novembre 2021.

La Commune, par l'intermédiaire du SEnf et du CLST offre diverses activités sportives, culturelles, artistiques et de découvertes aux enfants de 6 à 14 ans. Les activités ont lieu durant la première semaine des vacances scolaires de Pâques, d'été et d'automne. Les activités sont gratuites pour les enfants inscrits. Elles ont lieu sur le sol communal. Les prestataires sont des associations ou des personnes privées actives dans la Commune.

Le projet a démarré lors des vacances de Pâques 2022.

### B. Atteindre le public-cible

Le projet s'adresse aux enfants scolarisés à l'école obligatoire. Toutefois, dès sa conception, l'objectif a été d'atteindre en priorité les jeunes adolescents (12-14 ans). Ce groupe d'âge est plus sujet à l'oisiveté que les enfants plus jeunes, et également plus enclin à se tourner vers des activités peu constructives s'il est soumis à l'ennui. Les enfants à l'école primaire sont normalement tournés vers le jeu et disposent de belles places de jeux communales.

Toutefois, atteindre les adolescents n'est jamais une tâche facile et il a fallu développer une stratégie globale et sur le long terme pour y parvenir. Il a d'abord fallu proposer des activités spécifiques à cette tranche d'âge, puis gagner leur confiance en créant le lien avec eux pour pouvoir les encourager à s'inscrire au programme.

Le démarrage du projet « animation jeunesse » en février 2023 a été la stratégie gagnante. En effet, lors de la session de Pâques 2023, déclinée uniquement sur 4 jours, nous avons eu 243 inscriptions (plus de nombreux enfants en liste d'attente), dont **72 enfants entre 12 et 14 ans**, et 53 entre 10 et 11 ans. Lors de la session d'automne 2022, seuls 29 enfants entre 12 et 14 ans ont pris part aux activités. Les animateurs jeunesse ont permis de promouvoir très activement le projet directement sur le terrain en allant à la rencontre des jeunes. Ils les ont ainsi encouragés à s'inscrire et participer aux activités. Les animateurs jeunesse ont également permis de proposer des activités spécifiques ciblées à cette tranche d'âge (p.ex: beach soccer ou tournoi PS5). La demande était telle, que la dernière activité a dû laisser une vingtaine d'intéressés en attente d'une prochaine édition. Lors des activités menées par les animateurs jeunesse, il s'est avéré qu'ils connaissaient déjà la majorité des participants.

Nous faisons toutefois le même constat que les responsables de la Midnight Sport, il est difficile de mobiliser les filles dans les activités sportives. Elles se tournent majoritairement vers les activités artistiques. La session de Pâques leur proposait plusieurs options (cosmétique, peinture, cuisine), elles ont été nombreuses à participer au projet. Mais, il s'agit d'un véritable défi et le SEnf, les animateurs jeunesse et la Midnight sport réfléchissent activement pour parvenir à augmenter la participation des adolescentes aux activités sportives. Plusieurs pistes ont déjà été évoquées, et seront considérées lors des prochaines éditions.

Lors de leur tournée en semaine, les animateurs jeunesse ont accès aux enfants moins favorisés. Ils ont pu ainsi encourager des enfants à participer aux activités dont ils n'avaient eu connaissance par les canaux ordinaires (principalement Pronote via les parents). Le projet de « Milvignes en vacances » vise aussi à promouvoir l'égalité sociale et donner accès à tous à des moments de partage et de pratiques culturelles et sportives différentes de celles proposées à l'école notamment. Encourager les adolescents plus précarisés à découvrir de nouvelles activités est central au projet.

Si les activités de 6 à 11 ans s'adressent uniquement aux enfants domiciliés dans la Commune, les activités 12-14 ans s'ouvrent également aux enfants domiciliés à Boudry (fréquentant Longueville) si des places sont disponibles. Nous avons ainsi accueilli divers enfants de l'institution de Belmont et promouvant ainsi l'égalité sociale.

### **C. animateurs**

Lors de l'édition de Pâques 2023, bien que condensée sur 4 jours, 16 activités distinctes (22 sessions) ont été proposées aux jeunes. Le projet commence à être connu également auprès des partenaires associatifs et privés, et les prestataires sont nombreux à s'approcher spontanément pour proposer des offres. Ainsi, le programme des éditions s'étoffe progressivement et se diversifie.

### **D. Satisfaction globale**

Les retours sont extrêmement positifs de la part de toutes les parties :

- Les parents sont très reconnaissants et le verbalisent généreusement. Ils s'estiment chanceux de vivre dans une Commune qui offre tant d'opportunités aux enfants.
- Les prestataires nous remercient de les avoir contactés et se mettent à disposition pour les éditions suivantes.
- Les enfants sont de plus en plus nombreux à s'inscrire, et demandent quand auront lieu les prochaines activités. Cette année, certains enfants sont revenus durant la semaine pour participer une deuxième fois à l'activité (ex. : beach – soccer) où le nombre de participants n'était pas limité.
- Les meneurs du projet sont enthousiasmés par les effets positifs déjà remarqués depuis le lancement du projet.

### **E. Perspectives**

Pour l'instant, l'offre va se poursuivre de manière identique lors des prochaines éditions en termes du nombre d'activités et du nombre de semaine par année. Le budget ne permet pas de proposer plus d'activités ni de semaine supplémentaire. Au vu de l'intérêt des prestataires, nous serons contraints probablement lors de prochaines éditions, de refuser certaines offres et faire des tournus.

La demande pour les enfants de 6-9 ans est clairement supérieure à l'offre proposée. Pour les petits, certaines activités sont complètes quelques heures après l'ouverture des inscriptions. Toutefois, comme l'objectif reste d'atteindre autant d'enfants que d'adolescents, la stratégie mise en place va continuer, soit proposer des activités spécifiques aux ados et une communication active destinée à eux en particulier. Les activités pour les adolescents sont généralement complètes tardivement et exigent de multiplier les canaux de communication. Toutefois, la confiance et le lien commencent à s'installer et les résultats ont été visibles lors des dernières vacances de Pâques. Par conséquent, les prochaines éditions devraient voir l'effectif d'adolescents augmenter puis se stabiliser.

Ce projet demande beaucoup de logistique en amont (contacter les prestataires, préparer le programme, graphisme, communication, gestion des inscriptions, confirmation des inscriptions, mandats, suivi des activités, disponibilité durant la semaine...). Il représente toutefois une réelle plus-value pour les familles de la Commune.